



# Des difficultés accrues cette année pour les TZR

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Date de mise en ligne : mardi 27 août 2013

**SNES Dijon**

Pas moins de de vingt coups de téléphone de TZR passés au SNES Dijon à la mi journée, les TZR sont inquiets. Et il y a de quoi :

- à quelques jours de la rentrée, nombreux sont ceux qui ne savent pas encore s'ils pourront être affectés à l'année et ne connaissent pas leur établissement ;
- En espagnol, certains collègues sont affectés sur trois établissements ;
- 4 établissements ! C'est le cas d'un collègue en SVT, qui plus est avec un service qui n'atteint même pas l'obligation réglementaire. Que va-t-il se passer pour les heures non encore affectées ?
- Là, c'est l'expression d'un grand désarroi :"il y avait un bloc de 14h dans cet établissement, comment se fait-il qu'il a été attribué à un contractuel admissible ?"
- Des collègues ont aussi fait part d'informations contradictoires données durant l'été : réception d'une affectation en juillet, puis annulation de celle-ci en août... Une fois que les contacts ont été pris avec les établissements, c'est vraiment se moquer du travail et de l'engagement des personnels !

Et pourtant, tout devait mieux se passer cette année avait annoncé le rectorat. Cela aurait pu, si l'administration n'avait pas décidé de faire du groupe de travail de juillet une coquille vide (http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4391). 1/3 des collègues affectés en juillet, c'est 30 % de moins d'affectations que l'année dernière.

De plus, en opposant un refus systématique à nos demandes de tenue d'un groupe de travail fin août, le rectorat ne permet pas aux TZR d'être entendus et défendus contre certaines affectations.

Que faire ?

Bien connaître ses droits pour pouvoir les défendre :
en nous écrivant : s3dij@snes.edu
en nous appelant : 03 80 73 32 70
en consultant les plaquettes académiques jointes éditées par le SNES Dijon :
<a href="IMG/pdf/Mode_d_emploi_TZR_2013.pdf" title='PDF - 535.3 ko' type="application/pdf">

**Mode d'emploi TZR** <a href="IMG/pdf/Trousse_d_urgence_TZR-DIJON.pdf" title='PDF - 525.4 ko' type="application/pdf">

**Trousse d'urgence TZR**

N'hésitez pas à contester par écrit les décisions d'affectations en exposant vos motifs tant professionnels que personnels et faites nous parvenir une copie pour que nous intervenions. Cela ne constitue pas le gage d'une amélioration de votre situation, mais c'est une étape nécessaire.

Être adhérent au SNES, c'est être tenu informé régulièrement et tout au long de l'année scolaire de l'actualité concernant les TZR :

- par des publications régulières
- par des stages syndicaux (premier stage le 21 novembre, informations à venir)
- par l'intermédiaire de listes de discussions départementales et d'une liste de diffusion académique